





SOMMAIRE

04 INTRODUCTION

EVOLUTION DU COÛT DE LA VIE AU TOGO
DEPUIS LES ANNÉES 1990

08

EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE AU TOGO DEPUIS LES ANNÉES 1990

11

MESURES RELATIVES AU REVENU POUVANT PERMETTRE D'AMÉLIORER
LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS

CONCLUSION

Introduction

ans un environnement international marqué par la crise économique et ses corollaires, le bien être des populations est plus que jamais au cœur du débat. Sur quels leviers devrait-on mettre l'accent pour assurer une forte croissance économique non génératrice d'inégalités? Telle est la problématique qui divise les acteurs impliqués dans le développement des nations. Faut-il mettre l'accent sur la demande en revalorisant les revenus, pour que cette demande fasse progresser l'offre ou faut il mettre l'accent sur les investissements qui pourront à terme tirer la demande? Pour les syndicats, l'accent doit naturellement être

mis sur la revalorisation des revenus. Pour les décideurs, il faudrait faire un choix judicieux basé sur la vision retenue et se basant sur la structure des économies. Cette problématique est d'actualité au Togo où dans le secteur public, les syndicats souhaitent voir augmenter le niveau de leurs salaires pour faire face au coût de la vie qui devient de plus en plus élevé.

Comment le coût de la vie a-t-il évolué depuis les années 1990 ? Qu'en est-il du niveau de vie des populations ? Quelles mesures relatives au revenu pourraient améliorer le niveau de vie des travailleurs ?



I. Evolution du coût de la vie au Togo depuis les années 1990

e coût de la vie sera ici appréhendé par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui est devenu depuis 2008 indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

L'indice harmonisé des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante.

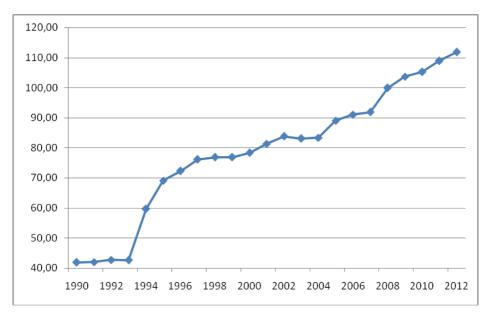
En France L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC).

L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié. Toutefois, en raison des difficultés techniques de construction d'un indice du coût de la vie, cet indice (IPC) est souvent utilisé comme variable d'approximation du coût de la vie.



Graphique 1

Evolution du niveau des prix à la consommation (base 2008) de 1990 à 2012



Source : Nos calculs issus des données du Ministère de l'Economie et des Finances





Le niveau général des prix mesuré par l'indice des prix à la consommation au Togo est passé de 41,9 en 1990 à 111,8 en 2012, enregistrant une hausse de 166,8% (graphique 1). Donc le niveau des prix a été multiplié par 2,66. Cette hausse est essentiellement

dopée par celle du coût des transports et des produits alimentaires. Ce niveau qui était relativement stable de 1990 à 1993 a connu une hausse subite de 1994 à 1995 liée à la dévaluation du FCFA. La hausse a ensuite ralenti avant les pics connus en 2005 et 2008.





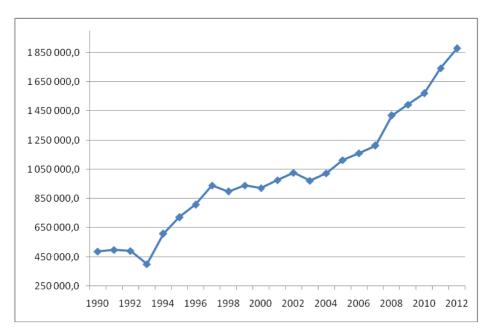
II. Evolution du niveau de vie au Togo depuis les années 1990

La production de richesse nationale d'un pays est mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB). Il est défini comme la valeur de la richesse totale produite dans ce pays au cours d'une année donnée par les agents économiques résidant à l'intérieur du territoire national. C'est aussi la mesure du revenu provenant de la production dans un pays donné. Le Graphique 2 donne l'évolution du PIB du Togo de 1990 à 2012.





Graphique 2Evolution du PIB à prix courant de 1990 à 2012



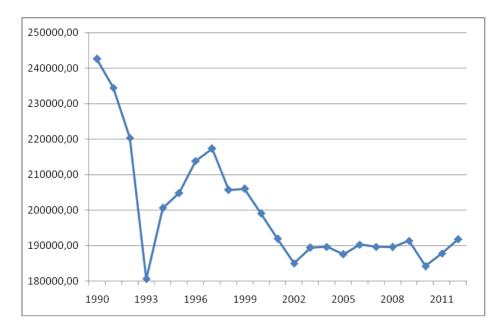
Source: Nos calculs issus des données du Ministère de l'Economie et des Finances

Ce graphique montre que le PIB à prix courant a plus que triplé sur cette période passant de 487 milliards FCFA en 1990 à 1879 milliards FCFA en 2012. On observe une décroissance de son niveau durant les années 1992, 1993, 1998, 2000 et 2003.

Le PIB débarrassé des effets du prix donne le PIB réel. Celui-ci rapporté à la population donne le PIB réel par habitant qui permet d'apprécier le niveau de la production moyenne et donc du niveau de vie. L'évolution de cet indicateur au Togo est présentée par le graphique ci après :



Graphique 3Evolution du PIB réel /tête (au prix de 2000) de 1990 à 2012



Source : Nos calculs issus des données du Ministère de l'Economie et des Finances

Ce graphique montre qu'au prix de l'année 2008, le PIB réel/tête a connu une baisse de son niveau de 1990 à 1993 où il atteint son niveau le plus bas passant de 242 600 FCFA à 180 600 FCFA. Il connait une hausse régulière jusqu'en 1997 où il reprend une baisse jusqu'en 2003 et il s'est stabilisé depuis autour de 190 000 FCFA. De 1990 à 2011, le PIB réel par tête a baissé de 21%.



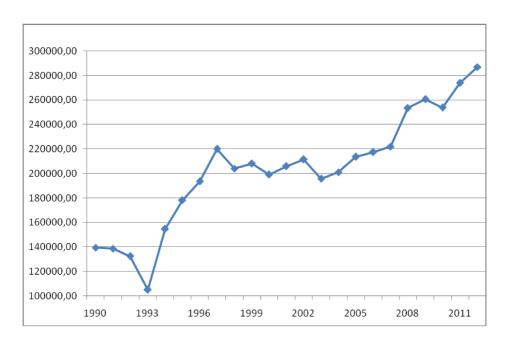
III. Mesures relatives au revenu pouvant permettre d'améliorer le niveau de vie des travailleurs

e revenu de travailleurs est libellé en FCA courant. Une amélioration du revenu des travailleurs togolais tenant compte de l'augmentation des prix devrait prendre également en compte les performances économiques nationales. Ainsi, en étudiant l'évolution du PIB/tête (présentée sur le graphique 4) on voit que celui-ci passe de 139 400 FCFA en 1990 à 286 900 FCFA en 2012, soit une hausse de 105%. Une augmentation du salaire nominal pourrait se faire également dans cette proportion en assurant une hausse du revenu afin qu'il soit égal au double de ce qu'il était en 1990.





Graphique 4Evolution du PIB/tête à prix courant de 1990 à 2012



Source: Nos calculs issus des données du Ministère de l'Economie et des Finances

Conclusion

ans un contexte social de revendication de revalorisation des salaires par les fonctionnaires, la présente analyse de l'évolution du contexte économique national représente une contribution pour une prise en compte des préoccupations des parties impliquées dans le processus. Une prise en compte de l'évolution des agrégats économiques permet de relever la nécessité de considérer l'évolution du niveau des prix mais également celle de la production nationale pour assurer un certain équilibre social. L'augmentation souhaitable des revenus au Togo devrait cependant tenir également compte des contraintes communautaires, en particulier du respect des critères de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Solde budgétaire de base/PIB>=0 ; masse salariale / recettes fiscales <=35%), nonobstant la révision en cours de ces critères (cf. Travaux du Panel de Haut Niveau de l'UE-MOA).



Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo

58 Super Taco - Lomé Tél:(+228) 22 21 88 33 Fax: 22 22 88 33 / www.caderdt.com

Le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERDT) a été créé en 2010, à l'initiative du Gouvernement togolais, avec l'appui de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).

Le CADERDT a pour objectif principal le renforcement des capacités en matière d'analyse, de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales de développement, en vue de promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les principaux bénéficiaires des activités du centre sont :

(I) L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, (II) LE SECTEUR PRIVÉ ET (III) LA SOCIÉTÉ CIVILE.

LE CADERDT A POUR MISSIONS DE :

- renforcer l'expertise nationale en matière de formulation, d'analyse et de mise en œuvre des politiques économiques et des programmes de développement,
- mettre à la disposition du Gouvernement et des autres parties prenantes (secteur privé et société civile), des résultats d'une recherche de qualité facilitant la formulation de la politique économique et la prise de décision,
- renforcer la capacité nationale à entreprendre un dialogue le plus large possible sur la politique nationale de développement,
- développer et disséminer les connaissances sur les problèmes de développement économique et social, de manière à faciliter la prise de décision dans le cadre du processus de développement.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU CADERDT SONT : (I) LES ÉTUDES ET LA RECHERCHE, (II) LA FORMA-TION, (III) LE DIALOGUE ET (IV) LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISSÉMINATION DES CONNAISSANCES.

Le CADERDT bénéficie pour l'exécution de ses activités d'un financement conjoint de l'ACBF et de l'Etat et, œuvre également à la mobilisation des ressources auprès d'autres partenaires techniques et financiers, sous réserve que ces financements soient en droite ligne avec ses missions et objectifs.

A travers ses différentes expertises, le CADERDT met ses compétences au service du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers qui œuvrent sans relâche au développement du Togo.



Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo

58 Super Taco - Lomé Tél:(+228) 22 21 88 33 Fax: 22 22 88 33 / www.caderdt.com